

Rénovation urbaine en Rhône-Alpes : bilan à mi-parcours - colloque du 25 juin 2010

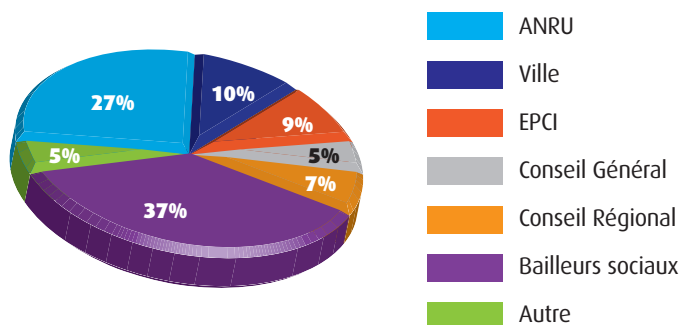
L'ARRA HLM, la DREAL, le Conseil régional Rhône-Alpes et l'ANRU ont organisé le 25 juin dernier un colloque sur la rénovation urbaine. Cette rencontre régionale visait à dresser un bilan à mi-mandat du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) et à évoquer les enjeux et les perspectives de l'après PRU. Plus de 200 acteurs de la rénovation urbaine y ont assisté.

À partir d'un bilan chiffré, (voir notamment le bilan du volet habitat réalisé par l'ARRA HLM), le bon démarrage des projets de rénovation urbaine en Rhône-Alpes et le dynamisme dont ont fait preuve les acteurs locaux ont été largement mis en exergue.

Le PRU en Rhône-Alpes concerne 41 quartiers et 35 Conventions, auxquels s'ajoutent une dizaine d'opérations isolées. Les investissements prévus pour 2004-2013 s'élèvent à plus de 2.9Md€ de travaux. L'ANRU s'est engagée, dans le cadre d'une convention signée avec la Région en 2006, à apporter 780M€ tandis que celle-ci doit investir près de 215M€, plan de relance compris. La réussite du PRU est également le résultat d'une mobilisation de l'ensemble des financeurs : les bailleurs, qui ont participé à hauteur de 37% dans les projets, les collectivités pour 31% et l'ANRU à 27%.

Participation des financeurs sur les projets conventionnés

Coût global prévisionnel en Rhône-Alpes
2 milliards d'euros



À travers ce colloque, trois axes fondamentaux ont été évoqués par des bailleurs, des élus, des habitants, dont les témoignages d'un certain nombre ont été compilés en film :

● les conditions de réussite de la mixité et de la diversification dans les quartiers

La rénovation urbaine doit viser à assurer plus de mixité sociale dans les quartiers, mais également à ouvrir la ville aux habitants, et favoriser la mobilité résidentielle des personnes.

● la nécessité de parvenir à une mutation qui ne soit pas seulement urbaine, mais sociale, économique et culturelle

La transformation des quartiers et plus largement, la réussite du PRU dépendront de la capacité des acteurs à agir au-delà du volet habitat.

● les perspectives de l'après PRU

Tous les participants ont souligné l'importance de prévoir l'après PRU. Les interventions dans les quartiers ne seront pas achevées en 2013, et comme l'a rappelé Jean-Jacques Queyranne en clôture du colloque, la rénovation urbaine se construit sur un temps long et continu. Par ailleurs, si les objectifs du PRU ont été définis au début des années 2000, les enjeux du développement durable tiennent aujourd'hui une place centrale dans les projets, tout comme la place des habitants.

Magalie Santamaria (Conseil régional Rhône-Alpes / DPT) - msantamaria@rhonealpes.fr

- > Pour accéder aux bilans statistiques : www.orhl.org
- > Pour visionner les films réalisés dans les quartiers de Rhône-Alpes à l'occasion du colloque : www.logementsocialdurable.fr/arnu.php